Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 12 novembre 2015 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine d'Alsace - Lorraine - Champagne-Ardenne

NOR : *AFSP1527433A*

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1224-1 et R. 1224-4 ;
Vu l'avis de l'agence régionale de santé d'Alsace du 21 juillet 2015 ;
Vu l'avis de l'agence régionale de santé de Lorraine du 28 juillet 2015 ;
Vu l'avis de l'agence régionale de santé de Champagne-Ardenne du 8 juillet 2015 ;
Vu l'avis de l'agence régionale de santé de Nord - Pas-de-Calais du 7 août 2015 ;
Sur proposition de l'Etablissement français du sang en date du 16 octobre 2015,

Arrête :

Art. 1er. – Le ressort du schéma d'organisation de la transfusion sanguine de Alsace - Lorraine - Champagne-Ardenne comprend les départements de la région Alsace, de la région Lorraine et les départements de la Haute-Marne, de l'Aube, de la Marne et des Ardennes.

Art. 2. – Les activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation ainsi que la liste des établissements de santé autorisés à gérer un dépôt de sang sont annexées au présent arrêté.

Art. 3. – Sont abrogés à la date d'entrée en vigueur du présent arrêté :

1° L'arrêté du 10 avril 2012 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine de Lorraine-Champagne ;

2° L'arrêté du 10 avril 2012 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine d'Alsace ;

3° L'arrêté du 7 septembre 2012 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine du nord de la France en ce qui concerne les mentions relative aux départements de la Marne et des Ardennes.

Art. 4. – Le directeur général de la santé, le directeur général de l'offre de soins et le président de l'Etablissement français du sang sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 novembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
B. Vallet

ANNEXE

1. *Activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation*

TYPE D'ACTIVITÉ	VILLE/NOM SITE
1. Plateau technique de préparation des PSL	1. Nancy, site de Nancy-Lobau 2. Strasbourg, site de Strasbourg Spielmann
2. Sites fixes de collecte	1. Nancy, site de Nancy Lobau 2. Saint-Dié-des-Vosges, site de Saint-Dié-des-Vosges 3. Epinal, site d'Epinal 4. Metz, site de Metz rue des Dames Sablons 5. Chaumont, site de Chaumont 6. Strasbourg, site de Strasbourg Spielmann 7. Colmar, site de Colmar

TYPE D'ACTIVITÉ	VILLE/NOM SITE
	8. Mulhouse, site de Mulhouse 9. Châlons-en-Champagne, site Châlons-en-Champagne 10. Charleville-Mézières, site Charleville-Mézières 11. Reims, site de Reims 12. Troyes, site de Troyes
3. Sites de délivrance de PSL	1. Vandœuvre-lès-Nancy, site de Nancy-Brabois 2. Nancy, site de Nancy-Lobau 3. Epinal, site d'Epinal 4. Metz, site de Metz-Mercy 5. Troyes, site de Troyes 6. Colmar, site de Colmar 7. Mulhouse, site de Mulhouse 8. Strasbourg, site de Strasbourg Spielmann 9. Strasbourg, site de Strasbourg Hautepierre 10. Charleville-Mézières, site Charleville-Mézières 11. Reims, site de Reims
4. Sites de distribution de PSL aux établissements de santé gérant un dépôt de sang	1. Vandœuvre-lès-Nancy, site de Nancy-Brabois 2. Nancy, site de Lobau 3. Epinal, site d'Epinal 4. Metz, site de Metz-Mercy 5. Troyes, site de Troyes 6. Strasbourg, site de Strasbourg Spielmann 7. Colmar, site de Colmar 8. Mulhouse, site de Mulhouse 9. Charleville-Mézières, site Charleville-Mézières 10. Reims, site de Reims
5. Sites réalisant des analyses IH Receveur	1. Vandœuvre-lès-Nancy, site de Nancy-Brabois 2. Nancy, site de Nancy-Lobau 3. Metz, site de Metz-Mercy 4. Troyes, site de Troyes 5. Colmar, site de Colmar 6. Mulhouse, site de Mulhouse 7. Strasbourg, site de Strasbourg Spielmann 8. Strasbourg, site de Strasbourg Hautepierre 9. Charleville-Mézières, site Charleville-Mézières 10. Reims, site de Reims

2. *Etablissements de santé autorisés à gérer un dépôt de sang*

NUMÉRO DU DÉPARTEMENT	NOM DE L'ES	VILLE D'IMPLANTATION DE L'ES
02	Centre hospitalier de Château-Thierry	Château-Thierry
02	Centre hospitalier de Soissons	Soissons
08	Groupe hospitalier Sud-Ardennes, site de Rethel	Rethel
08	Groupe hospitalier Sud-Ardennes, site de Vouziers	Vouziers
08	Centre hospitalier de Sedan	Sedan
10	Groupement hospitalier Aube-Marne	Romilly-sur-Seine
51	Clinique Saint-André	Reims
51	Centre hospitalier de Châlons-en-Champagne	Châlons-en-Champagne
51	Centre hospitalier Auban-Moët	Epernay
51	Centre hospitalier Vitry-le-François	Vitry-le-François
52	Centre hospitalier de Chaumont	Chaumont
52	Centre hospitalier de Saint-Dizier	Saint-Dizier
54	Centre hospitalier de Lunéville	Lunéville
54	Centre hospitalier de Briey	Briey
54	Centre hospitalier de Toul	Toul
54	Alpha-Santé, hôtel-Dieu Mont-Saint-Martin	Mont-Saint-Martin
54	Clinique Pasteur d'Essey-lès-Nancy	Essey-lès-Nancy

NUMÉRO DU DÉPARTEMENT	NOM DE L'ES	VILLE D'IMPLANTATION DE L'ES
54	Polyclinique Majorelle de Nancy	Nancy
54	Polyclinique de Gentilly	Nancy
54	CHRU de Nancy, site de l'hôpital central	Nancy
55	Centre hospitalier de Verdun	Verdun
55	Centre hospitalier de Bar-le-Duc	Bar-le-Duc
57	Hôpital-clinique Claude Bernard	Metz
57	Hôpital d'instruction des armées Legouest	Metz
57	Centre hospitalier régional de Metz-Thionville sur le site l'hôpital Bel-Air à Thionville	Thionville
57	Hôpital Robert Pax de Sarreguemines	Sarreguemines
57	Hôpital Marie-Madeleine de Forbach	Forbach
57	Hospitalor Saint-Avold	Saint-Avold
57	Clinique Saint-Nabor de Saint-Avold	Saint-Avold
57	Centre hospitalier de Sarrebourg	Sarrebourg
67	Hôpitaux universitaires de Strasbourg, centre de chirurgie orthopédique et de la main (CCOM)	Illkirch-Graffenstaden
67	Centre hospitalier d'Haguenau	Haguenau
67	Clinique Sainte-Odile	Haguenau
67	Centre hospitalier Sainte-Catherine de Saverne	Saverne
67	Centre hospitalier de Sélestat	Sélestat
67	Centre hospitalier de la Lauter de Wissembourg	Wissembourg
67	Clinique Adassa	Strasbourg
67	Groupe hospitalier Saint-Vincent, clinique Sainte-Anne	Strasbourg
67	Groupe hospitalier Saint-Vincent, site de la clinique Saint-Luc	Schirmeck
68	Hôpitaux civils de Colmar, site de centre de la mère et de l'enfant « Le Parc »	Colmar
67	Hôpitaux universitaires de Strasbourg, centre médico-chirurgical et obstétrical (CMCO)	Schiltigheim
68	Groupe hospitalier région Mulhouse Sud Alsace (GHRMSA), site de Mulhouse	Mulhouse
68	Clinique Diaconat Fonderie	Mulhouse
68	Centre hospitalier Saint-Morand d'Altkirch	Altkirch
68	Groupe hospitalier région Mulhouse Sud Alsace (GHRMSA), site de Saint-Jacques	Thann
88	Centre hospitalier intercommunal Emile Durkheim	Epinal
88	Polyclinique de la Ligne Bleue d'Epinal	Epinal
88	Centre hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges	Saint-Dié-des-Vosges
88	Centre hospitalier Ouest vosgien (CHOV)	Neufchâteau
88	Centre hospitalier Remiremont	Remiremont